

Horeca: des heures de fermeture différées qui posent déjà question

Dès le 9 juin, ce sera jusqu'à 22h en intérieur et 23h30 en terrasses. Dès lors, comment gérer la consommation de la clientèle, s'inquiètent les fédérations des restos et des cafés.



En juin, la clientèle des restos devra-t-elle prendre son dessert et son café en terrasse? - Michel Tonneau.



Par **Julien Bosseler (/3279/dpi-authors/julien-bosseler)**

Journaliste au service Economie

Le 11/05/2021 à 20:03

Depuis ce 8 mai, vous pouvez profiter de l'horeca mais en terrasses seulement. Dans un mois, à savoir dès le mercredi 9 juin, vous pourrez aussi boire et manger à l'intérieur des restos et des cafés. Tel est l'assouplissement que le Comité de concertation a décidé d'offrir ce mardi au secteur. Et ce n'est pas le seul : si, à partir de juin, la consommation réautorisée en salle devra prendre fin à 22 h, celle en extérieur pourra s'étendre jusqu'à 23h30, soit une heure de plus par rapport à aujourd'hui, ce qui sera le bienvenu en cette période pré-estivale d'autant plus propice aux sorties entre amis. Toutefois, les règles sanitaires resteront de rigueur, à commencer par des tablées espacées du fameux mètre et demi de plus (avec ou sans parois de plexi ?), ainsi qu'un nombre maximum de

quatre convives par table et davantage s'ils font partie du même foyer. Cerise sur le gâteau : le Codeco promet qu'il fera évoluer ces règles au fil de l'été. Dans le sens d'un assouplissement accru, espère-t-on du côté des professionnels.

LIRE AUSSI

Réouverture des terrasses: la Vivaldi cafouille, on nage en plein «plexigate» (<https://plus.lesoir.be/370897/article/2021-05-07/reouverture-des-terrasses-la-vivaldi-cafouille-nage-en-plein-plexigate>)

Alors, heureux les cafetiers et les restaurateurs ? « Oui, les nouvelles sont bonnes mais... », répond Thierry Neyens, président de la fédération Horeca Wallonie. Il y a des ombres au tableau. « Sans vouloir cracher dans la soupe, je trouve que c'est compliqué d'avoir deux heures de fermeture différentes, selon l'intérieur ou l'extérieur. Il faudra que les clients accélèrent pour prendre leur dessert et leur café. » A moins, comme le suggère ironiquement Fabian Hermans, administrateur à la fédération Horeca Bruxelles, « que l'on fasse consommer le gros du menu en salle et le dessert en terrasse. Vous imaginez ça ? C'est complètement fou ! ».

Restaurateurs, pas contrôleurs

Autre sujet de préoccupation, déjà bien vivant sur le terrain : comment s'assurer que les clients déclarant vivre sous le même toit ne mentent pas, question de boire et dîner en grand comité ? « Nous, restaurateurs, nous supposons que notre clientèle est de bonne foi. En cas de contrôle et de constat de fraude, notre responsabilité ne peut être engagée. » Son homologue wallon approuve : « Ce n'est pas à nous de poser des questions. Mais ce n'est pas facile. Cette situation peut nous péter à la figure ». D'où son espoir de voir naître « dès juillet une uniformisation des règles sur le nombre de clients et les heures d'ouverture ».

LIRE AUSSI

Terrasses et réouverture de l'horeca: ce n'est qu'un début (<https://plus.lesoir.be/371154/article/2021-05-09/terrasses-et-reouverture-de-lhoreca-ce-nest-quun-debut>)

Reste à voir avant comment s'organisera très concrètement la reprise des activités en intérieur. Les fédérations se montrent optimistes à cet égard puisqu'il existe d'ores et déjà deux protocoles : celui qui fut appliqué lors de la réouverture générale de l'horeca en juin 2020 et l'autre, tout récent, régissant le fonctionnement des terrasses depuis le week-end dernier. Dans les jours à venir, fédérations, syndicats, représentants des cabinets ministériels concernés et du Gems se retrouveront autour de la table (virtuelle) pour dessiner les contours des nouvelles règles de la consommation en salle.

Des bourgmestres tendus... ou pas

Il s'agira notamment de préciser comment les lieux devront être ventilés. « S'agira-t-il de miser sur la ventilation naturelle uniquement ou d'imposer l'installation de machines d'extraction d'air ? Et si tel est le cas, qui payera ? Nous comptons sur des subventions à l'investissement qui coûteraient bien moins cher que des aides pour nous laisser fermer », esquisse déjà Thierry Neyens. Quant à Fabian Hermans, il voit encore plus loin : « Ma plus grosse inquiétude, c'est octobre prochain lorsqu'il fera froid et qu'on ne pourra plus compter sur la ventilation naturelle uniquement ».

De l'inquiétude, on en ressent aussi d'ores et déjà du côté des bourgmestres qui devront veiller à l'ordre public dans des conditions plus difficiles, à savoir des établissements horeca ouverts une heure plus tard, alors que les matchs de l'Euro de foot démarreront le 11 juin. « Moi, j'aurais préféré l'inverse : que les terrasses ferment à 22h et l'intérieur à 23h30 », réagit à chaud Christos Doulkeridis (Ecolo), bourgmestre d'Ixelles, qui a déjà pas mal sué pour gérer les débordements festifs de la place Flagey dans la nuit de samedi à dimanche dernier. « Avec ces nouveaux assouplissements pour lesquels nous n'avons pas été consultés, ça va être chaud sur le terrain. Nous allons prendre le temps de digérer et d'analyser tout ça ».

LIRE AUSSI

Mieux vaut créer l'adhésion que des barricades

(<https://plus.lesoir.be/371174/article/2021-05-10/mieux-vaut-creer-ladhesion-que-des-barricades>)

Nettement plus à l'aise, son homologue liégeois Willy Demeyer (PS) se réjouit avant tout pour les professionnels de l'horeca « qui ont montré leur maturité en renonçant à ouvrir le 1er mai et en respectant bien les consignes le 8 mai ». Le maintien de l'ordre à partir du 9 juin ? « Je ne vois pas le problème. On en a vu d'autres », réagit le maïeur de la Cité ardente. « Puis, nous avons trois semaines pour bien nous préparer avec la police et l'horeca. » Encore faut-il que, cette fois, l'arrêté ministériel du fédéral paraisse à temps et à heure...

Installez l'application du Soir pour suivre l'actualité où que vous soyez.

Rendez-vous sur



[_ \(https://apps.apple.com/be/app/le-](https://apps.apple.com/be/app/le-soir-actu-et-info/id504299905?l=fr)

[soir-actu-et-info/id504299905?l=fr\)](https://apps.apple.com/be/app/le-soir-actu-et-info/id504299905?l=fr)

ou



[.\(https://play.google.com/store/apps/details?id=be.appsolution.lesoir&hl=fr_BE\)](https://play.google.com/store/apps/details?id=be.appsolution.lesoir&hl=fr_BE)

Posté par mauroy charles, aujourd'hui 05:54

Il faudra vraiment faire un inventaire de toutes les mesures imposées durant cette pandémie et dans six mois vérifier quelles étaient les mesures pertinentes. On sera étonnés ! La seule mesure pertinente aurait été la vaccination obligatoire. D'ailleurs, si il n'y avait pas eu de vaccins, ils nous auraient imposés quoi?? A titre d'information les virologues et autres charlatans covideens ne sont pour rien dans la mise au point des vaccins....et ils se prennent pour des savants héros incontournables.....à pleurer

[RÉPONDRE \(/COMMENT/REPLY/371647/301316\)](#)

Posté par Burtin Bernard, mardi 11 mai 2021, 21:26

Ce Comité des Conneries n'en ratent décidément aucune !!!

[RÉPONDRE \(/COMMENT/REPLY/371647/301256\)](#)